

K.S./
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET N° 96/ 102 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'AMBASSADEUR

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU La Loi Fondamentale,

VU Le Décret n° 96/ 099/ PRG/SGG du 10 Juillet 1996 portant nomination des
Membres du Gouvernement,

D E C R E T E,

ARTICLE 1ER : Monsieur Ibrahima Sory CAMARA, précédemment Directeur Général Adjoint de la Société des Bauxites de DABOLA-TOUGUE est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée auprès de la Fédération de Malaisie.

ARTICLE 2 : le présent Décret sera publié et enregistré au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 12 Juillet 1996



GENERAL LANSANA CONTE